

	
Délibération n° 16	Conseil Municipal du 25 mai 2020
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 5.3 – Désignation de représentants
<p><b>Le Mercredi vingt cinq Mai deux mille vingt à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</b></p>	
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Date de convocation : 19/05/2020</p> <p>Membres présents : 32</p> <p>Membres ayant donné pouvoir : 1</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s) : 0</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 27/05/2020</p> </div>	<p><b>Présents :</b> Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Madame Christelle BEURAIN, Madame Dominique DELSAUX, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Nathalie TILLIER, Monsieur Charles LANQUETIN, <b>Adjoint</b>, Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Marie-Antoinette LISIK, Monsieur Maxime GUERVILLE, Madame Catherine SIBLISKI, Monsieur Adrien BACLET, Madame Marine NEMPONT, Madame Caroline ROSSIGNOL, Monsieur Philippe RAMET, Madame Sophie DENEUX, Monsieur Grégory HURTREL, Madame Coralie PREUVOST, Monsieur René BONVOISIN, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN, Monsieur Xavier BRASSART <b>conseillers municipaux.</b></p> <p><b>Absents excusés ayant donné pouvoir :</b> Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX</p> <p><b>Absent (s) excusé (s) :</b></p> <p><b>Absent (s) non excusé(s) : 0</b></p> <p><b>Votants : 33</b></p> <p><b>Secrétaire de séance :</b> Madame Justine GOSSELIN</p>
Objet : Désignation des membres au sein des différents organismes extérieurs	
Rapporteur : Monsieur le Maire	
Synthèse de la délibération :	Suite au renouvellement du conseil municipal, le conseil municipal est invité à désigner les membres au sein des différents organismes extérieurs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2121-21,

Monsieur le Maire expose que suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner les représentants de la commune d'Étaples-sur-mer au sein des organismes extérieurs suivants :

- ✓ Conseil Portuaire du Département du Pas-de-Calais,

- ✓ Collège Jean Jaurès,
- ✓ Lycée Professionnel Jules Verne,
- ✓ Comité National d'Action Sociale.

Il est proposé au Conseil Municipal de procéder :

- à la désignation de trois délégués siégeant au Conseil d'Administration du Collège Jean Jaurès, à savoir :

- Sophie DENEUX
- Nathalie TILLIER
- Aurore WACOGNE

- à la désignation de deux délégués siégeant au Conseil d'Administration du Lycée Professionnel Jules Verne, à savoir :

- Philippe FAIT, Maire
- Nathalie TILLIER

- à la désignation des membres siégeant au sein du Conseil Portuaire du Département du Pas-de-Calais, à savoir :

<b>Membres désignés en son nom par le Conseil Municipal</b>	
Titulaire	Suppléant
Philippe FAIT	Franck TINDILLER
<b>Membres désignés au titre de la Concession des Equipements</b>	
Titulaire	Suppléant
Frédéric CADET	Bernard WAUQUIER
<b>Membres représentant le personnel de la Concession des Equipements</b>	
Titulaire	Suppléant
Olivier Imbert	Pierre Ramet

- à la désignation des membres siégeant au sein du Comité National d'Action Sociale :

- Bernard WAUQUIER

<b>Agents délégués</b>	
Titulaire	Suppléant
Maryline Guilbert	Rachel Lépine

**La délibération est adoptée par 33 voix pour.**

Vu pour être affiché le 27 Mai 2020 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication  
d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire  
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.